

pratiques généralement associées au maintien de la paix. Nous avons abordé cet épisode ici pour montrer à quel point les conséquences peuvent être désastreuses lorsque le concept du maintien de la paix est mal interprété et mis en pratique.

Pourtant, il est une mission autonome de maintien de la paix qui a été couronnée de succès : celle qui a surveillé la passation des pouvoirs de la minorité blanche à la majorité noire en 1980 en Rhodésie, maintenant appelée Zimbabwe. La guérilla durait depuis plus de dix ans. Et même s'il ne faisait aucun doute que les Noirs finiraient par remporter la victoire, les combats incessants et la dévastation du pays avaient épuisé toutes les parties. À force d'exercer des pressions constantes, les États africains et les pays du Commonwealth ont persuadé la Grande-Bretagne, l'ancienne puissance coloniale, de prendre la tête du mouvement en faveur d'un règlement négocié. Ils ont réussi. Les parties ont conclu un cessez-le-feu, se sont entendues pour que les forces respectives restent cantonnées dans leur base, et ont accepté qu'une force du "Commonwealth" comptant 1 500 soldats vînt surveiller le processus. Bien qu'elle fût presque entièrement composées de Britanniques, cette force a adopté — et conservé la plupart du temps — une position neutre, en évitant scrupuleusement de recourir aux armes conformément aux principes classiques du maintien de la paix. Mieux, une élection s'est tenue pendant le cessez-le-feu sous la surveillance des Britanniques et de plusieurs centaines d'observateurs professionnels de diverses nationalités. Cette opération offre de nombreux enseignements qui pourraient s'appliquer à des situations semblables. Il faut toutefois — et c'est là un aspect fort important — noter que toutes les parties s'étaient préalablement entendues sur les modalités à suivre. Et bien qu'elles eussent fait des tractations pour tâcher d'obtenir des avantages électoraux, aucune des parties n'a été jusqu'à déstabiliser le processus ou à déclencher une reprise des hostilités.

CONCLUSIONS

En tout, cinquante-six États ont fourni des effectifs militaires aux opérations de maintien de la paix, y compris les missions d'observation. Du nombre, cinquante-quatre ont contribué aux opérations de l'ONU. Voilà un bilan à la fois probant et louable!

Le Canada compte parmi les intervenants les plus importants et les plus fidèles, car il a participé à toutes les opérations de l'ONU et à plusieurs missions autonomes, moyennant des dépenses considérables. Au fil des années, la plupart des effectifs militaires terrestres canadiens auront servi dans le cadre d'une opération de maintien de la paix. Le maintien de la paix demeurera

un des aspects principaux de la politique étrangère et de la politique de défense du Canada.

Toutefois, un examen plus attentif du bilan de la participation révèle que les États d'allégeance occidentale ont toujours été les intervenants les plus fidèles et qu'ils continuent de l'être. Par contraste, on a observé une baisse de l'intérêt chez les États africains et asiatiques, et une très faible participation des États communistes. Sans aucun doute, cet état de fait prête aux opérations de maintien de la paix une forte couleur occidentale.

Des conflits graves continuent de perturber la planète, avec des conséquences parfois désastreuses. Pourtant, depuis 1965, l'ONU même n'a pas réussi à mettre sur pied des opérations de maintien de la paix ailleurs qu'au Moyen-Orient. La tendance a plutôt favorisé les opérations autonomes ne relevant pas de l'ONU. La raison fondamentale en est que ni Washington ni Moscou n'est capable d'imposer sa volonté aux 159 pays membres de l'ONU. Par conséquent, au lieu de recourir à des moyens multinationaux pour gérer les crises, les deux superpuissances préfèrent suivre des politiques et des initiatives unilatérales. Peut-être jugent-ils qu'ils peuvent isolément influencer sur le cours des événements d'une manière qui soit plus en accord avec leurs propres intérêts nationaux.

L'histoire des opérations de maintien de la paix montre néanmoins que ce mécanisme multinational est très efficace pour gérer les conflits. Certes, le maintien d'une force neutre pose des difficultés considérables et peut entraîner des coûts très élevés, surtout dans le cas des conflits d'origine essentiellement interne faisant intervenir des acteurs n'obéissant à aucun État; c'est d'ailleurs là un facteur caractéristique de la plupart des conflits dits internationaux ayant éclaté depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il y a aussi eu des occasions où les opérations de maintien de la paix ont réussi, mais où les effets en ont été affaiblis parce que l'étape qui devait suivre n'a pas été couronnée de succès. Néanmoins, les opérations de maintien de la paix occupent une place importante dans le schéma international. On y aura certainement recours encore dans l'avenir. Il n'est pas déplacé d'espérer que le climat politique international deviendra plus propice au recours plus efficace et plus fréquent à des forces de maintien de la paix ainsi qu'à des moyens plus affirmés de recherche de la paix.